La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

La Porte du Hainaut est une Communauté d'agglomération réunissant 47 communes et 160 000 habitants. Située au cœur de la Région Hauts-de-France, elle est au centre d'un carrefour autoroutier permettant de relier Bruxelles, Dunkerque, Calais ou encore Paris et Douai.
Territoire dynamique, elle comporte trente parcs d'activités économiques et une zone franche urbaine, des entreprises dans des domaines de pointe (aéronautique, ferroviaire, pharmaceutique, automobile, logistique…). Trois hôtels d'entreprises sont aussi installés sur son territoire, à Denain, Escaudain, Escautpont et Saint-Amand-les-Eaux.
Le siège de La Porte du Hainaut est implanté sur le site d'Arenberg Creative Mine, un lieu dédié à l'Image et aux médias numériques. L'Université Polytechnique des Hauts-de-France y a installé son laboratoire de recherche de Design Audiovisuel, DeVisu, et, à moyen terme, c'est toute sa filière audiovisuelle qui prendra ses quartiers sur cet ancien site minier. Un lieu est aussi proposé aux start-ups travaillant dans ce domaine, afin de créer des synergies entre étudiants, chercheurs et entrepreneurs.
Mais La Porte du Hainaut, c'est aussi un territoire de tourisme, avec l'unique station thermale installée au nord de Paris, Saint-Amand-les-Eaux, et une diversité de paysages, entre forêt, campagnes et voies d'eau. Sans oublier un patrimoine gastronomique et de nombreuses festivités locales.

www.agglo-porteduhainaut.fr

La Porte du Hainaut recrute un(e)

MÉDIATEUR.TRICE CULTUREL.ELLE

FICHE DE POSTE

Date limite de candidature :	22/11/2020
Date prévue du recrutement :	01/12/2020
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois	Attaché territorial

Selon l'article 3-3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ai pu être recruté, quelle que soit la catégorie), ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels pour une durée de trois ans maximum renouvelables dans la limite d'une durée totale de 6 ans.

MISSION(S) :
Action et médiation culturelle : conception, mise en œuvre et évaluation de projets d'action culturelle, communication, accueil et billetterie.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Action et Médiation culturelle : conception, mise en œuvre et évaluation de projets d'action culturelle en lien avec la chargée des actions culturelles.
  - Conception et mise en œuvre d'actions culturelles en lien avec le projet culturel du territoire (spectacle vivant, éducation artistique et projets transversaux) : ateliers, sensibilisations, rencontres pour développer des liens privilégiés entre les artistes, leurs créations et les habitants (scolaires, tout public, associatif…)
  - Rédaction des dossiers d'accompagnement au spectacle pour les scolaires,
  - Mise en place et développement des relations et partenariats privilégiés avec les partenaires éducatifs, culturels et sociaux du territoire,
  - Suivi administratif et budgétaire d'actions culturelles (hors CLEA)

  CLÉA :

  - Suivi et mise en œuvre du projet dans les structures engagées dans le dispositif,
  - Médiation entre les artistes et les publics (enseignants, éducateurs…) et suivi des projets,
  - Participation à la conception de dispositifs d'évaluation et de bilans pour les Scènes Plurielles et les actions culturelles (incluant CLEA)

- Communication
  - Conception et mise en place d'outils de communication spécifiques (newsletter, programmes de salle, …)
  - Suivi de la communication autour des Scènes plurielles et du CLÉA en lien avec le service communication,
  - Participation à la définition de la stratégie globale de communication en lien avec l'équipe,
  - Participation à la diffusion de la communication (soutien sur des événements ciblés, gestion de la communication aux relais.)

- Billetterie
  - Information et conseil des publics (spectacles, conditions d'accès et tarification et assurer le cas échéant une fonction de conseil)
  - Gestion des réservations tout public et suivi des séances scolaires (confirmations, effectifs, transports)

- Accueil des spectacles et des artistes (mission menée collectivement par l'ensemble de l'équipe)
  - Accueil artistes,
  - Accueil des spectateurs et billetterie.

COMPÉTENCES REQUISES

- Savoir-faire / Savoir être :
  - Capacités de gestion et d'organisation,
  - Connaissance des principes et techniques d'accueil des publics,
  - Connaissance de la programmation culturelle de la Porte du Hainaut,
  - Maîtrise des outils de bureautique et de la messagerie électronique,
  - Maîtrise des techniques rédactionnelles, de la grammaire et l'orthographe,
  - Connaissance du fonctionnement d'une administration,
  - Sens de la communication et de la négociation,
  - Curiosité et ouverture d'esprit,
  - Goût et culture artistiques,
  - Grande disponibilité (horaires de travail variables et décalés soirs et week-end),
  - Contact avec le public, les élus et les artistes,
  - Responsabilité financière (régisseur suppléant – régie spectacle vivant),
  - Veille téléphonique et mail (gestion des réservations week-end)

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE

Cf : Document Unique en cours d'élaboration

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser avant 22/11/2020

➢ par voie postale à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet
BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG

➢ ou par voie numérique à :

drh@agglo-porteduhainaut.fr